

## Conseil d'école n°2

### Étaient connectés :

Mr Saulnier, coordinateur mairie/ école, responsable du pôle enfance  
 Mr Boumeddane, délégué des parents d'élèves  
 Mme Février, délégué des parents d'élèves  
 Mme Rougeron, délégué des parents d'élèves  
 Mme Clause, délégué des parents d'élèves  
 Mme Nelis, délégué des parents d'élèves  
 Mme Leleu, enseignante des TPS/PS/MS  
 Mme Nunes, enseignante des MS/GS  
 Mme Sira, enseignante des CE1/CE2  
 Mme Bertin, enseignante des CE1/CE2 et directrice  
 Mme Veglio, enseignante des CP/CE1  
 Mme Buquen, enseignante des CM1/CM2 et mandataire

### Absents excusés de cette visioconférence :

Mme Chappuit, maire de la commune de Rosoy  
 Mme Carrier, délégué des parents d'élèves

Le conseil débute à 17h00.

### 1) EFFECTIFS

#### Année scolaire 2019/2020

<u>TPS/PS/MS</u>			<u>MS/GS</u>		<u>CP/CE1</u>		<u>CE1/CE2</u>		<u>CM1/CM2</u>	
1	12	7	6	14	12	6	6	11	9	11
20			20		18		17		20	
95										

Depuis le dernier conseil, l'école décompte sept radiations et une inscription.

Sachant que la radiation d'un de nos élèves est encore en cours de traitement.

#### Prévisions 2020/2021

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
2	11	12	13	16	12	13	12	10
101								

Les niveaux seront répartis au sein des classes par les enseignantes à l'occasion d'un conseil des maîtresses, sous réserve de nouveaux mouvements des prévisions d'effectifs.

Mme le Maire confie et évoque par l'intermédiaire de Mr Saulnier qu'aucune fermeture de classe n'aura lieu pour la rentrée prochaine.

## 2) LSUN : Livret Scolaire Unique Numérique et bilan trimestriel

Totalement dématérialisé, le LSUN (bilan trimestriel) est disponible en ligne. Voici un état du taux de consultation :

Synthèse des comptes responsables de la structure

Origine de Compte	Nombre de comptes responsables	Nombre de comptes non notifiés	Nombre de comptes notifiés et non activés	Nombre de comptes en cours d'activation	Nombre de comptes activés
ATEN	0	0	0	0	0
ENT	0	0	0	0	0
Établissement	117	0	61	2	51
FranceConnect	1	0	0	0	1
Responsable	0	0	0	0	0
N/A	20	18	0	0	0
<b>Total</b>	<b>138</b>	<b>18</b>	<b>61</b>	<b>2</b>	<b>52</b>

Synthèse des comptes responsables de la structure par classe –

Classe	Origine de Compte	Nombre de comptes responsables	Nombre de comptes non notifiés	Nombre de comptes notifiés et non activés	Nombre de comptes en cours d'activation	Nombre de comptes activés
+	Classe de CE1-CE2	35	0	14	1	18
+	Classe de CM1-CM2	36	1	9	0	24
+	Classe de CP-CE1	33	1	11	0	20
+	Classe de MS-GS	43	6	26	0	8
+	Classe de TPS-PS-MS	36	10	18	1	6

Mme Clause remarque que le nombre de compte activés correspond environ aux effectifs des classes.

Néanmoins, certaines familles ne comptent aucune activation contre l'activation des comptes des deux responsables légaux pour d'autres. Ce qui crée cette moyenne.

C'est là que l'équipe pédagogique se questionne. Quel bilan les familles sans activation font-elles ?

De sa propre expérience, Mr Boumeddane rassure et dit se tenir informer de l'évolution des apprentissages lors de discussions durant les temps de transition au portail ou même lors de rendez-vous avec le professeur des écoles.

Il note toutefois un acte manqué quant à la transition vers la dématérialisation du livret en fin d'année scolaire 2019. Selon lui, la note explicative ne serait pas explicite et n'aurait pas suffi à expliquer le rôle de ce livret.

Une réunion afin de prendre en main cette plateforme est envisagée, soit pour cette fin d'année scolaire, soit lors des réunions de rentrée. Elle permettra d'établir l'organisation de l'année scolaire et d'accompagner les parents, à condition qu'ils soient présents.

## 3) CONTINUITE PEDAGOGIQUE et LIEN

Dès le vendredi 13 mars 2020, les listes de diffusion et les coordonnées téléphoniques ont été vérifiées et récoltées si aucune n'avait été communiquée. A raison, puisque le confinement débuta le mardi suivant.

Un renvoi d'appel a été mis en place sur la ligne téléphonique de l'école le lundi 16 mars au matin par Mme Sira et Mme Leleu.

À ce jour, neuf de nos élèves peuvent prétendre au dispositif d'accueil du personnel indispensable à la gestion de la crise sanitaire.

Trois demandes d'accueil ont été formulées par d'autres familles et examinées. Les familles se sont bien organisées, ce qui a rendu le roulement de permanence par les enseignantes inutile.

#### Familles déconnectées

TPS	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
0	0	1	3	0	2	0	0	0

Au total, les enseignantes comptent six élèves pour lesquelles elles n'ont reçu ni courriel, ni appel téléphonique.

Mme Février, délégué de parents d'élève fait part de quelques éléments à partager avec le conseil. Une mère d'élève de Grande Section fait état d'un « retard » quant à la réalisation des activités proposées. Son inquiétude grandit lorsque qu'elle se projette sur la reprise des enseignements scolaires. Elle appréhende un retard dans les apprentissages. Elle s'interroge sur des séances de rattrapage ou sur des stages de remise à niveaux.

L'équipe enseignante se veut rassurante. Les conditions de gestion de la crise sanitaire ne sont évidentes pour personne. Il n'est pas demandé aux parents de « remplacer » la maîtresse, mais plutôt d'accompagner son enfant en tant qu'élève et de maintenir une activité régulière guidée par les différents envois du professeur des écoles.

Elles expliquent également qu'en tant que maîtresse, elles ressentent le besoin de maintenir un lien quotidien, quel qu'il soit.

Mme Clause évoque maintenant l'utilisation de la classe virtuelle de la plateforme du CNED, utilisée durant une semaine. Mme Buquen, enseignante des CM1/CM2, fonctionne pour l'instant par d'autres canaux de communication. Elle assure qu'elle l'envisagera néanmoins en cas d'un vrai besoin de la part de ses élèves. Mme Sira et Mme Bertin, conjointement enseignantes des CE1/CE2 recensent peu d'élèves connectés, malgré diverses propositions d'horaires ou de connexion personnalisée.

Mme Bertin rappelle le caractère inédit de la situation. Mme Février et Mme Clause s'accorde toutes les deux sur la réactivité des enseignantes.

L'évaluation et la question de la correction des exercices sont évoquées. Effectivement, le retour des différents travaux que les élèves peuvent exécuter à la maison constitue un moyen précieux pour constater la progression des élèves et maintient le lien élève/enseignant.

Toutes les maîtresses se prononcent favorablement aux renvois de copies et de travaux. Mme Nunes évoque la possible pénibilité de ce renvoi et explique qu'il n'y a pas d'obligation.

Du côté de la mairie, l'ordinateur mis à disposition n'a pas été utilisé. Une famille, sollicitant un accueil, a été aiguillée sur la commune de Joigny.

Un système de garderie serait centralisé sur les villes de Sens et de Joigny, pour les vingt-sept communes du Grand Senonais.

Mr Saulnier informe les familles de la mise en ligne de recettes sur la page Facebook du centre périscolaire de la commune de Rosoy.

Mr Boumeddane, délégué des parents d'élèves évoquent la confidentialité de certaines adresses mails, transmises en début d'année scolaire. Mme Bertin confirme ce manquement face à l'urgence de la situation et s'attachera à régulariser la communication par courriel très prochainement.

#### 4) PARTENARIAT avec la papeterie NLU

Un mail de la papeterie NLU précise la reconduction des remises tarifaires concernant l'année scolaire prochaine.

Néanmoins, les commandes de rentrée ont fait l'objet d'erreur et de fournitures peu qualitatives (horloge, cahier d'écriture des CP, peinture..). Cela constitue un budget « gaspillé ».

Un compromis est soumis à la municipalité, en la personne de Mr Saulnier. Les enseignantes souhaiteraient se fournir auprès de deux enseignes, afin d'investir et de rentabiliser le budget mis à disposition par la mairie de Rosoy.

Au lendemain de ce conseil, Mr Saulnier confirme par mail les conditions ci-dessous : « J'ai pu échanger avec nos élus, ils sont donc favorables à poursuivre le partenariat NLU et de pouvoir pour certains produits (comme évoqué lors du conseil d'école d'hier) commander avec le fournisseur Calipage. »

#### 5) FÊTE DE L'ECOLE

Sous réserve de ce contexte sanitaire exceptionnel, les dates des vendredis 12 ou 26 juin au soir avaient été évoquées afin de célébrer la fête de l'école.

Les années passées, les jeux commençaient à 17 heures. Ils étaient suivis par un spectacle à 18 heures. Mme Bertin va proposer un défi jongle à ses élèves et a pensé à un flash mob collectif. Ce ne sont à ce jour que des hypothèses.

En effet, Mr Saulnier indique qu'à l'instant où il s'exprime, ce rassemblement est impossible et non autorisé.

La date du vendredi 12 juin est retenue. La fête des associations ayant lieu le vendredi 26 juin et une confusion quant aux dons versés lors des kermesses fêtées conjointement avait fini par scinder les deux événements.

#### 6) COLLEGE

Onze élèves de CM2 ont reçu les documents de préparation à l'affectation au collège par mail. La mention RAS suffisait à valider les informations administratives contenues.

Ce VOLET 1 était à valider ce jour.

Après saisie, Mme Bertin veillera à la réception du volet 2 comportant le collège de secteur et les éventuelles demandes de dérogation.

Mme Février évoque le courrier pour émettre des souhaits de classe, par souci organisationnel. Mr Auclair, CPE de l'établissement rendrait habituellement visite aux CM2. Les courriers seraient transmis à cette occasion, par l'intermédiaire de Mme Buquen. En raison des conditions actuelles et de l'éventuelle dématérialisation des dossiers 6<sup>ème</sup>, Mme Bertin propose de centraliser tous les éléments afin d'éviter les erreurs.

Mr Saulnier s'exprime au nom de la mairie. Il commandera les onze calculatrices, offertes aux élèves de CM2 et espère leur remettre pour la fin de l'année scolaire.

Le conseil d'achève à 18h25.

Mme Bertin remercie tous les participants.